



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02037061

HAL Id: hceres-02037061

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037061>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n°S3110053697

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

Créée en 2007, la licence de Lettres de l'Université de Perpignan-Via Domitia forme les étudiants à la maîtrise de la langue et de la littérature françaises, et, dans le cas de la spécialité Lettres classiques, des langues et littératures anciennes, et assure l'acquisition d'une culture générale et de compétences spécifiques, en analyse des textes notamment. Elle donne également les moyens de communiquer ses connaissances et d'élaborer de nouveaux savoirs en s'appuyant sur des outils méthodologiques et critiques, ainsi que sur la maîtrise des techniques d'expression écrite et orale. Divisée en deux spécialités, Lettres modernes et Lettres classiques, la mention offre un choix de parcours en L3 : métiers de l'enseignement, selon un parcours « généraliste » ou un parcours Français langue étrangère (FLE) ; métiers du tourisme culturel, qu'il soit tourné vers le patrimoine antique ou vers la culture médiévale dans l'aire franco-catalane. Cette dernière voie permet une poursuite d'études dans des masters dédiés au tourisme, tandis que la première ouvre à des masters d'enseignement ou de documentation.

Avis condensé

● Avis global :

D'une grande richesse, le dossier, dont l'élaboration concertée traduit une bonne coordination entre le CEVU et le porteur du projet, reflète un réel engagement de l'établissement et de ses acteurs pour améliorer l'offre de formation, la rendre plus adéquate au public cible dans le contexte socio-économique du bassin de recrutement, et plus ajustée aux possibilités ultérieures de poursuite d'études. L'application du Plan Licence, en bonne voie, donne les moyens d'un authentique suivi de l'étudiant en première année, garantissant une intégration réussie et lui donnant les meilleures chances d'obtenir plus tard son diplôme. L'effort engagé pour mettre en place une évaluation des enseignements, comme le suivi d'insertion et de poursuite d'études, a un effet direct sur le pilotage de la mention. Celle-ci, adéquate aux objectifs quant à son organisation et à son contenu, se révèle dans sa forme matérielle d'une complexité telle qu'elle nuit à l'attractivité de la filière. Les unités d'enseignement (UE), de volume variable, ne sont pas identifiées à un type d'enseignement, ce qui rend la lecture de l'ensemble ardue voire impossible, particulièrement en L3 où le fléchage des parcours ne se dégage pas nettement. Certaines options y apparaissent peu opportunes, notamment quand elles mettent en péril l'enseignement des langues vivantes étrangères, dont la régularité au cours des six semestres est pourtant une nécessité.

● Points forts :

- Qualité du dossier.
- Dispositif de suivi et impact sur le pilotage.
- Valorisation du diplôme.
- Accompagnement des étudiants.



- Points faibles :
 - Lisibilité et équilibre de la maquette problématiques.
 - Absence d'application pédagogique des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education).
 - Quasi absence de professionnels dans l'équipe pédagogique.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

D'une lisibilité problématique, la maquette mériterait d'être simplifiée et clarifiée. Si un schéma commun à toutes les filières était appliqué, avec la même attribution des mêmes références d'UE (pour les UE d'ouverture ou professionnalisantes ou libres), et, à l'intérieur du parcours disciplinaire, une continuité dans ces attributions (histoire littéraire, langue, méthodologie), le projet pédagogique gagnerait en pertinence et en efficacité. Il en est de même des parcours en L3 : leur fléchage devrait apparaître clairement.

Malgré les efforts de l'établissement dans ce domaine, les TICE ne sont visiblement pas entrées dans la culture de la filière. Ces outils permettent entre autres une dématérialisation des supports pédagogiques papier, une proximité accrue dans la relation enseignant-étudiant, une incitation à la recherche télédocumentaire, un suivi de l'étudiant et une évaluation permanente de ses progrès. Leur usage ne devrait pas se limiter aux services à l'étudiant, mais s'étendre à la pédagogie.

L'implication de professionnels dans la formation est un atout supplémentaire ; dans le cas des UE dites *de préprofessionnalisation*, elle est une nécessité : il en va de la crédibilité des parcours. La préparation aux métiers de l'enseignement, notamment en Documentation ou en Français langue étrangère, et plus encore aux métiers du tourisme rend nécessaire un encadrement par des intervenants du secteur concerné.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe enseignante compte 21 intervenants : 5 de l'établissement, composant « l'équipe pédagogique », 15 extérieurs et un professionnel. Les disciplines représentées sont : la 9e (7), la 8e (6), la 7e (3), la 21e (3), la 10e (1). Les membres de l'équipe pédagogique assurent l'administration de la mention ; ils se répartissent les responsabilités d'années. Un responsable de la mention coordonne l'ensemble et représente la filière au conseil d'UFR. Les enquêtes de connaissance et de suivi de la population étudiante sont menées en collaboration avec l'Observatoire des Etudiants du Languedoc-Roussillon (OBSIDE). L'établissement tire parti des synthèses d'enquêtes pour ajuster l'offre de formation (en termes de contenu, mais aussi de politique de recrutement). Un projet d'évaluation des enseignements est sur pied, de sorte que celle-ci sera effective pour certains niveaux dès 2009-2010, puis étendue à l'ensemble des niveaux, du L au D, en 2010-2011. Pilotées par le Bureau d'Aide à l'Information et à l'Orientation (BAIO), les actions de communication, toutes visibles sur l'Espace Numérique de Travail, vont à la rencontre des lycéens, comme elles accueillent ceux-ci sur le site. Les nombreux dispositifs de valorisation mis en place créent une interface entre le monde du travail et l'université.

2 ● Projet pédagogique :

La justification de la mention reste implicite : elle eût gagné à être développée, argumentée, analysée. La pertinence des options « cultures antiques et tourisme » et « langues et cultures romanes », comme de l'enseignement de l'espagnol, du catalan, voire du portugais s'impose d'elle-même dans le contexte géographique et linguistique. Il n'en est pas de même de l'option « généraliste », dont l'intérêt reste à démontrer.



Adéquat aux objectifs affichés, le programme est dans son architecture peu lisible, pour ne pas dire confus : les lignes de force ne se dégagent pas de cet ensemble ; les UE sont de taille très variable, affichant des volumes horaires de 24, 34, 36, 42, 48, 54, 60, 66, 72, 84 ou 108 h. sans cohérence ni nécessité évidentes.

Alors même qu'elles comptent au nombre des « axes stratégiques » développés par l'établissement, les TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) ne trouvent pas leur place dans le projet pédagogique de cette licence.

L'enseignement des langues étrangères, d'au plus 108h TD, d'au moins 42h TD sur les trois années du L, se répartit inégalement au cours des 6 semestres. Il entre à plusieurs reprises en concurrence avec des options, de sorte qu'un étudiant, par le jeu des options, peut ne suivre que 42h de langue vivante étrangère au cours de sa scolarité. Si le choix en est large (allemand, anglais, catalan, espagnol, portugais), on s'interroge sur l'orientation pédagogique et le mode de progression.

La préparation au C2i n'apparaît qu'en semestre 5 (30h TD), ce qui pose la question du caractère additionnel de cette formation tardive. La transversalité de certaines compétences est vérifiée par l'ouverture sur d'autres contenus disciplinaires (histoire, art, langues, sociologie). Cependant aucune démarche « compétence » n'a été mise en place, ni aucun dispositif pour contrôler ces acquisitions.

L'évaluation des enseignements par les étudiants est en train d'être mise en place à l'échelle de l'établissement.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

D'importants moyens ont été consacrés au processus d'orientation active, avec un succès mitigé jusqu'à présent. Une UE d'ouverture apparaît en L1 (S1), de 48h CM (cours magistraux). La méthodologie du travail universitaire intervient au cours des deux semestres du L1 (54h TD), tendant à développer des compétences d'expression écrite et orale, mais aussi d'analyse d'image et de recherche documentaire. Plusieurs de ces enseignements sont assurés à l'échelle de l'établissement ou de l'UFR, ce qui est un gage de transversalité. Le tutorat d'accompagnement a été mis en place avec succès dans le cadre du Plan Licence ; un tutorat documentaire est par ailleurs à la disposition des étudiants, dans une salle multifonction du département de Lettres. Des entretiens sont enfin organisés tout au long du 1er semestre, puis après les résultats des évaluations du S1.

Les deux spécialités, Lettres modernes et Lettres classiques, se divisent en L3 en deux parcours : généraliste ou FLE. D'autres options, dévolues au tourisme culturel et justifiées par le contexte géographique et linguistique, sont également accessibles (Cultures antiques et tourisme et Langues et cultures romanes). 50 % des Crédits Européens de L1 sont communs à plusieurs mentions. Des « samedis de Préparation du Projet Personnel (PPP) » sont organisés en collaboration avec le SCUIO. Ces séances, dont le nombre et le volume horaire ne sont pas précisés, sont obligatoires. Une UE de 10h est dédiée au PPP (S2). Une aide à la réorientation et un projet « stop décrochage » complètent le dispositif. Les passerelles sont de deux types : internes à la mention, par passage d'un parcours à un autre ; externes, par passage de la mention Lettres vers une autre mention, essentiellement de langue.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'articulation de la licence aux masters correspondants est cohérente. La mobilité internationale est favorisée par la présence d'un enseignant référent pour les programmes Erasmus. Elle reste cependant trop peu utilisée par les étudiants. Seul un professionnel, qui plus est titulaire de l'établissement, intervient dans le programme : c'est très insuffisant. Un « stage de découverte » est prévu en semestre 6, dont les modalités restent inconnues. Des UE de préparation aux carrières de l'enseignement sont prévues en semestres 5 et 6 (système éducatif, relation pédagogique, didactique des disciplines, métiers de l'éducation), totalisant 114 h. de formation. Le dossier est riche en données statistiques : 80 % des diplômés poursuivent leurs études, essentiellement en master ; parmi ceux-ci, 62 % ont réussi en master ; 53,7 % des diplômés sont en emploi 30 mois après l'obtention du diplôme ; 65 % des étudiants non diplômés sont en emploi et 42 % d'entre eux ont un statut d'employé.